Cinquante cinquième année. - N ° 147 A Vendredi 30 juillet 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1131

73 – SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBÉRY

Ventes et cessions

811 355 312 RCS Chambéry.
ABRIAL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2.00 EUR.
Adresse : 49, Rue des Verdons, 73120 Courchevel.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION DASL Société par actions simplifiée Au capital de : 8 000,00 EUR Siège social 49 Rue des Verdons 73120 Courchevel N° RCS 478 382 716 RCS Chambéry, est société absorbante ABRIAL Société par actions simplifiée Au capital de : 2,00 EUR Siège social 49 Rue des Verdons 73120 Courchevel N° RCS 811 355 312 RCS Chambéry, est société absorbée Actif : 78 231,00 EUR Passif : 4 437,00 EUR Actif net apporté : 73 794,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société CARIBOU INVEST, Société par actions simplifiée au capital de 500000 euros, dont le siège social est situé ZAA Le Saule 21220 BROCHON, immatriculée sous le numéro 843 952 987 RCS DIJON, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er juillet 2021, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société ABRIAL depuis le 1er juillet 2021 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société DASL. La société ABRIAL sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 1ER septembre 2021. Montant prévu de la prime de fusion : 0,00 EUR Date du projet : 21/07/2021 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 28/07/2021, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Chambéry au nom de la société ABRIAL et au nom de la société DASL.